



Jeudi 19 septembre 2024 | 17h30-19h00 | Uni Mail, MR070 (et en ligne)

## FORMAT CAPSULE

# Jurisprudences récentes en droit civil

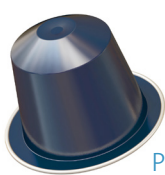
Mariage, filiation, divorce, protection de l'adulte,  
personnalité et successions

Professeure Audrey LEUBA

Professeure Marie-Laure PAPAUX VAN DELDEN

Professeure Michelle COTTIER

[www.unige.ch/formcont/cours/capsule-droit](http://www.unige.ch/formcont/cours/capsule-droit)



## PROGRAMME

- 17h30 **CPC révisé: quelles incidences sur la conduite des procédures en droit de la famille?**
- 18h00 **Jurisprudences pertinentes**
- 18h40 **Le moment de procédure**
- 19h00 **Clôture du colloque**



## INTERVENANT-E-S

- **Fabien Waelti**, juge au Tribunal civil, Genève
- **Marie-Laure Papaux van Delden**, professeure à la Faculté de droit, Université de Genève
- **Me Axelle Prior**, avocate spécialiste FSA droit de la famille (Etude Bourgeois Avocats SA)
- **Me Céline de Weck Immelé**, avocate spécialiste FSA droit de la famille (Etude KGG)

## OBJECTIFS

Organisé par des professeures dans leurs domaines d'enseignement et de recherche, le Format Capsule met en perspective les évolutions intéressantes de la jurisprudence des six derniers mois et porte un regard critique sur les réformes législatives en cours. Une conférence fait le point sur les évolutions en matière de procédure ou illumine un sujet annexe au droit civil.

## LIEU

**Uni Mail, salle MR070 | Boulevard du Pont d'Arve 40, 1205 Genève**

La conférence est également diffusée **en ligne** (lien communiqué ultérieurement).

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

**Inscription avant le 19 septembre 2024 à 12h00 uniquement sur**  
<https://formulaire.unige.ch/outils/limeformcont/index.php/325846?lang=fr>

### Finance d'inscription

En présence / à distance: CHF 100.- / CHF 85.-. Pour les avocat-e-s stagiaires (sur présentation d'une pièce de légitimation): CHF 60.- / CHF 50.-. La finance d'inscription comprend la documentation, envoyée sous format électronique, ainsi qu'un apéritif.

Une attestation de participation peut être délivrée sur demande.

### Frais d'annulation

En cas d'annulation reçue le **12 septembre 2024** au plus tard, la finance d'inscription est remboursée sous déduction d'un montant de CHF 30.-.

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**Mme Rui Yan**, Faculté de droit | [Rui.Yan@unige.ch](mailto:Rui.Yan@unige.ch) | Tél. +41 (0)22 379 85 02

